



L'fop et la **dynamique** communautaire

Pour 85 % des Français interrogés, leur commune appartient à une structure intercommunale (contre 80 % en 2006). L'intercommunalité est plébiscitée pour ses réalisations : élaboration d'un projet de développement cohérent, mise en place de nouveaux services et équipements collectifs, renforcement de la solidarité financière entre communes riches et pauvres... Sur ces trois sujets, respectivement 83 %, 82 % et 60 % des Français se déclarent « d'accord ». Mais, dans le même temps, 59 % des sondés considèrent que le déploiement communautaire tend à complexifier la gestion locale tandis qu'ils sont 57 % (+ 4 % par rapport à 2006) à penser qu'il se traduit par une hausse des impôts locaux.

Quoi qu'il en soit, la très nette volonté des Français - 92 % - est de voir inscrire à l'agenda des prochaines élections municipales le débat sur les contours et contenus du fait intercommunal. En matière de répartition des compétences entre ville et communauté, le sondage opère une distinction nette entre les responsabilités qui doivent relever, selon les enquêtés, de l'échelon intercommunal - parmi lesquelles on note l'organisation des transports (75 %), le développement économique et l'emploi (68 %), les politiques de protection de l'environnement (67 %) - des imputations communales procédant principalement des services aux personnes (58 %) : crèches, personnes âgées.

Enfin, la question des modalités de désignation des représentants au sein des structures intercommunales continue à être contradictoire. Ainsi, 64 % prônent la mise en place d'une élection spécifique. En revanche, ils sont 49 % à faire le vœu d'une désignation au sein du cadre communal. Quant à la proportion des Français favorable au statu quo, notons qu'elle est en légère augmentation mais apparaît relativement stable sur les trois dernières années (36 % en 2007, contre 32 % en 2006 et 33 % en 2005). ■

Groupe **Communiste & intervention citoyenne**

Tél. 04 26 99 38 79

groupecommuniste@grandlyon.org

Autoroutes : le double langage

Le Président Sarkozy avait annoncé au Grenelle de l'environnement un moratoire sur les projets autoroutiers sauf contournements et points noirs. Les Verts craignaient que tous les projets en cours sur le territoire du Grand Lyon fassent partie de ces exceptions et avaient raison.

En effet, les projets autoroutiers sont confirmés les uns après les autres. Le premier ministre promet l'A45 pour 2015, alors que le raccordement à Lyon et l'impact sur l'environnement sont désastreux. Plus au Nord, une enquête d'utilité publique est en cours pour raccorder à Limonest l'autoroute A89 à l'A6, rabattant tout le trafic de transit sur l'agglomération. Rappelons que ce choix n'est pas conforme à la déclaration d'utilité publique initiale de l'A89 qui est celle d'un axe Bordeaux-Genève évitant l'agglomération. Toutes les études sur l'impact territorial des autoroutes montrent qu'elles concentrent les emplois et étalent l'habitat en accentuant les déplacements : c'est la périurbanisation à grande échelle de tout le grand Ouest Lyonnais qui est à craindre. L'A45 et l'A89 s'ajoutent au grand contournement ouest et aux voiries nouvelles prévues dans l'agglomération (LY6, TOP, etc...). Enfin, l'interdiction des camions sous Fourvière et le périphérique nord confortent la vocation de la rocade Est à accueillir le transit européen. La métropole lyonnaise a-t-elle l'ambition de concurrencer la région parisienne, au risque de dénaturer sa qualité de vie et de devenir une région saturée, polluée, et défigurée par les voies rapides, les lotissements, et les zones d'activité ? ■

Groupe des **élus verts au Grand Lyon**

Tél. 04 26 99 38 89

groupeverts@grandlyon.org

La nécessaire rationalisation des **dépenses publiques**

Devant le caractère fortement dégradé de la situation des finances de la France, le gouvernement a décidé d'engager un vaste chantier de révision générale des politiques publiques.

Cette procédure lourde vise à identifier les réformes nécessaires à mettre en œuvre pour réduire les dépenses de l'Etat tout en améliorant l'efficacité des politiques publiques. Avec les économies réalisées, il sera alors possible de renforcer un certain nombre d'interventions jugées prioritaires.

Les collectivités territoriales subissent naturellement le contrecoup des difficultés rencontrées par l'Etat. Dès lors, elles doivent également s'imposer un effort de rationalisation de leurs dépenses de fonctionnement, la hausse de la fiscalité n'étant pas une solution appropriée dans un contexte de prélèvements obligatoires déjà trop élevés.

La situation économique ne doit pas être de nature à compromettre le niveau d'investissement des collectivités. En effet, les

besoins en matière de grandes infrastructures, notamment dans le domaine des transports, sont considérables. Il convient donc d'imaginer de nouveaux modes de gestion des services et de nouveaux modes de financement des équipements afin qu'une collectivité comme le Grand Lyon soit en mesure de poursuivre son développement.

L'une des pistes consiste à organiser des partenariats entre le secteur public et le secteur privé. Une telle évolution, qui nécessitera une législation adaptée et incitative, ne remettrait pas en cause les prérogatives des collectivités dans la définition et le pilotage des politiques publiques. Elle viserait plus simplement à accroître la qualité du service offert et à permettre la poursuite des investissements de la métropole qui s'inscrivent dans une logique offensive d'aménagement du territoire et de développement économique. ■

Groupe « **Union pour la Communauté** »

Liaison A89-A6, un projet inacceptable

Quelques éléments historiques, car voilà plus de 20 ans que nous parlons de l'Autoroute Bordeaux-Genève via Balbigny.

En effet, il y a déjà un certain nombre d'années que ce projet a été présenté, lors de la mandature de Michel Noir. 5 à 6 fuseaux avaient alors été proposés et nous avions indiqué que le fuseau le plus au nord était le seul valable pour éviter l'engorgement de nos voiries. Le fuseau qui arrivait à Chatillon d'Azergues passant en tunnel sous la commune de Belmont avait été retenu comme le plus cohérent pour rejoindre l'A6.

Malheureusement, M. Gaysot, Ministre des transports de l'époque a rejeté ce tracé confirmé lors d'un CIADT en 1999.

C'est lors de l'enquête publique de décembre 2001 sur l'utilité publique du projet A89 : Balbigny-La Tour de Salvagny qu'il est demandé que la liaison A89/A6 soit réalisée. Puis tout c'est enchaîné rapidement pour aboutir au projet proposé.

Nous ne pouvons que déplorer l'incohérence des prises de positions de l'État qui n'a tenu aucun compte des avis exprimés par les collectivités locales.

Les services de la direction des routes ont fait avancer le projet avec l'impératif de réaliser cette

liaison en 2012, sans prendre en compte l'avis des élus.

De même, les politiques de transport ferroviaire des lignes de l'ouest offrant une alternative au "tout voiture", n'ont pas été prises en considération.

Soulignons les contradictions de l'état qui demande d'approuver un plan de déplacements urbains, de réfléchir à un plan régional de la qualité de l'air ainsi qu'à un plan de protection de l'atmosphère et propose une infrastructure contraire à ces plans.

Enfin, des péages sont envisagés afin de dissuader les automobilistes d'entrer dans l'agglomération ; ce qui les conduira à utiliser le réseau secondaire de voirie de Techlid et des communes de Champagne, Ecully, Dardilly, Tassin la Demi Lune, Charbonnières et Limonest qui une nouvelle fois sera saturé, sans compter les destructions d'habitations, les problèmes phoniques, n'oublions pas que cette liaison A89/A6 passera à quelques mètres du lotissement du Bois Dieu à Lissieu.

Nous sommes donc opposés à ce projet que l'on peut qualifier d'incohérent et qui n'apportera que des nuisances supplémentaires à notre agglomération. ■

Groupe UDF et apparentés

Revenir vers les compétences

En décembre, nous avons voté une délibération très importante sur la future stratégie d'optimisation des déchets pour les 6 ans à venir.

Sous cette appellation technique se cache un véritable challenge pour notre agglomération à savoir réduire notre production de déchets, mieux les trier, les collecter, les recycler au maximum et enfin détruire l'ultime part non recyclable par incinération ou enfouissement.

Il est dommage que cette stratégie soit présentée en fin de mandat malgré la qualité exceptionnelle du travail fait par les services de la Direction de la Propreté pour analyser, synthétiser tous les paramètres et pour proposer des actions dans le cadre de cette compétence historique de la Communauté Urbaine.

Il est souhaitable que lors du prochain mandat, l'accent soit mis en priorité sur les compétences et donc les actions de notre institution en matière de Propreté et de Voirie afin de redonner aux habitants du Grand Lyon l'image d'une agglomération efficace et équitable.

Le savoir-faire des agents du Grand Lyon est reconnu et doit être encouragé.

Mais c'est aussi le devoir de chacun de s'impliquer dans une nouvelle image de notre cadre de vie. Les comportements doivent évoluer sur le tri sélectif mais les moyens doivent être adaptés notamment dans l'habitat collectif.

Nous vous souhaitons une bonne année 2008 chaleureuse et solidaire.

Les élus du groupe UMP Grand Lyon.

La gestion de l'eau : un pas important

Le Grand Lyon a décidé de baisser les tarifs de l'eau de 16,5% en novembre dernier, après de difficiles négociations avec les sociétés chargées de la distribution d'eau potable, Véolia Eau et SDEI. Cette baisse spectaculaire ramène le prix de l'eau dans notre agglomération dans la moyenne des villes françaises, alors que nous étions dans les plus chères.

Cette décision s'appuie sur la mise à plat des comptes des délégataires mettant en évidence une rentabilité inacceptable de leurs contrats d'origine, signés en 1986. Elle s'appuie aussi sur l'évolution prévisionnelle qui montre que sans intervention de la collectivité cette rentabilité aurait poursuivi sa progression et atteint des sommets en 2016.

L'accord a modifié les conditions d'évolution des prix pour les ramener à un niveau plus acceptable. De prochains avenants doivent encore améliorer les conditions du contrat dans les années qui viennent. Il faudra profiter de la prochaine révision quinquennale, ou au plus tard à l'échéance des contrats en 2016, pour étudier et préparer la possibilité d'un retour en régie directe de la production et de la distribution de l'eau.

■ *Les élus du GAEC vous présente leurs vœux de réussite et de bonheur pour cette nouvelle année.*

Groupe GAEC (gauche alternative, écologique, citoyenne)

Tél. 04 26 99 38 83

email : groupegaec@grandlyon.org